



# Contribution

## Programme métropolitain pour l'insertion et l'emploi 2016-2020

---

L'Uriopss Rhône-Alpes créée en 1948 est une association loi 1901 qui regroupe et soutient les organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux de la région Rhône-Alpes.

Nos adhérents sont les personnes morales des organismes privés à but non lucratif et leurs établissements et services. Ces structures agissent dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

Dans le cadre des travaux de concertation visant à établir les orientations majeures de la politique métropolitaine d'insertion et d'emploi pour les années à venir, l'Uriopss Rhône-Alpes a été sollicité afin de répondre à la problématique : proposer des actions concrètes pour développer des passerelles entre les secteurs d'activités pour les bénéficiaires en parcours d'insertion.

Ne pouvant être présent le 7 juillet, cette contribution est écrite.

La **Fabrique de territoires inclusifs des réponses partenariales pour l'accès à l'emploi des personnes les plus vulnérables** est une réponse à cette problématique mis en œuvre par l'Uriopss.

### 1- Contexte et besoin

A travers l'ambitieux Plan de lutte contre la pauvreté, et la Stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive, l'Etat, comme l'Union européenne, mettent en œuvre une stratégie globale et des moyens d'actions pour lutter contre le chômage et favoriser l'accès de tous à l'emploi.

Cela nécessite de répondre aux problématiques particulières auxquelles sont confrontés les publics fragiles dans leur accès à l'emploi :

- Un cumul de vulnérabilités, qui exige un accompagnement global, intervenant sur l'ensemble des leviers à l'insertion et l'autonomie, parmi lesquels la citoyenneté et la participation active.
- Une complexité de l'offre d'accompagnement, qui génère des ruptures d'accès aux services et une discontinuité des parcours d'insertion, impactant en premier lieu les plus fragiles.

L'expérience de l'Uriopss montre que cette articulation des acteurs au service de l'inclusion des plus fragiles doit se construire au plus près des personnes et de leurs besoins, sur leurs territoires de vie. Les réponses partenariales nouvelles, et les décloisonnements entre les acteurs, doivent donc se tisser à partir des pratiques de terrain.

### 2- Objectifs

L'objectif de la Fabrique est d'accompagner les acteurs complémentaires à l'inclusion sur les territoires, de favoriser des parcours continus d'accompagnement et d'accès à l'emploi pour les personnes les plus vulnérables.

Les objectifs stratégiques sont :

- a) Identifier les freins aux parcours d'inclusion des personnes les plus fragiles
- b) Proposer des solutions nouvelles, les tester sur les territoires
- c) Décrire les conditions de réussite et de reproduction

### 3- Méthode d'actions

L'Uriopss souhaite accompagner les acteurs complémentaires à l'inclusion et l'emploi dans une démarche collective d'innovation sur leurs territoires. Cet accompagnement doit leur permettre d'identifier les leviers sur lesquels agir, de proposer et de construire des partenariats pour favoriser des parcours continus d'insertion.

**La plus-value de cette démarche est d'associer un ensemble d'acteurs complémentaires sur un territoire, pour pointer les limites aux parcours d'inclusion et formuler des propositions d'amélioration. Cela doit permettre de mobiliser les ressources qui existent avant de mettre en œuvre de nouvelles réponses ; mais aussi de concevoir des réponses qui correspondent à tous et s'intègrent au mieux dans les pratiques de chacun.**

Les réponses partenariales pour favoriser des parcours continus d'insertion, dont l'Uriopss accompagne la conception et la mise en œuvre, sont de trois natures complémentaires :

- des dispositifs expérimentaux, permettant la coordination intégrée de parcours individuels de personnes en situation d'exclusion. Ces réponses 'expérimentales' peuvent concerner un public cible défini de concert par les acteurs publics et privés engagés dans les projets territoriaux. (Dispositifs de coordination de parcours inter-acteurs, accompagnement individualisé de long terme)
- des outils partagés pour faciliter la coordination et l'articulation des acteurs d'une part, et le recours aux services et la participation des personnes accueillies d'autre part. (Espaces physiques ou numériques d'échanges autour de parcours complexes ; réseau social des acteurs de l'inclusion pour identifier et mobiliser un autre professionnel, outils de partage de l'information du type 'coffre-fort numérique', etc.)
- des actions territoriales, formations–recherches–actions pour permettre le croisement et l'articulation des cultures et pratiques professionnelles, favoriser le lien entre les acteurs et leur capacité à travailler dans une logique collaborative.

Au-delà des solutions partenariales pour l'insertion qui pourront être testées lors de ces accompagnements, le processus d'animation territoriale est en lui-même vecteur d'une meilleure capacité des acteurs à travailler ensemble, et donc à favoriser l'inclusion des personnes les plus fragiles auxquelles ils sont tous confrontés.

### 4- Présentation des dispositifs

Le travail déjà accompli, auprès de deux collectifs territoriaux réunissant les acteurs complémentaires à l'inclusion et l'accès à l'emploi, permet de donner à voir le contenu de ces dynamiques territoriales pour l'inclusion : quels freins, quelles réponses, quelle évaluation ?

En 2015, **deux dispositifs** de ce type sont travaillés, ils supposent **l'ingénierie de pratiques hors cadres de droit commun**, l'expérimentation auprès d'un public cible soit des jeunes de 16 à 25 ans soit des femmes migrantes.

**A- Référent d'accompagnement continu - mise en place progressive prévue auprès d'un panel de 20 à 25 jeunes sur deux ans – [Villefranche-Nord Rhône]**

**Limites** : les accompagnements apportés par une organisation à une personne peuvent être limités à un temps donné, et à des freins spécifiques, correspondant au mandat de l'organisation ou à ses ressources. La multiplicité des interlocuteurs auxquels peut être confrontée une personne, en même temps que l'absence de relais entre ces interlocuteurs est un frein majeur à la continuité des parcours d'insertion.

**Objectif** : continuité – permettre un accompagnement individualisé de long terme, au-delà des différentes organisations qui peuvent accompagner successivement une personne.

**Variantes** : par un même professionnel social, par un tuteur civil, par un pair

**Ingénierie** : procédures de choix de l'accompagnateur référent ; recomposition des pratiques professionnelles (financement d'un travailleur social pour accompagner une personne même lorsqu'il n'est plus 'mandaté ' pour le faire, etc.) ; articulations professionnels/bénévoles; contraintes financière de mise en œuvre ; contraintes juridiques ; etc.

**B 'Guichet unifié' – mise en place prévue de nouveaux modes d'accueil et d'accompagnement dans 6 organisations accueillant autour de 500 personnes – [Lyon 3°]**

**Limites** : Les personnes en situation de grande vulnérabilité ne sont pas nécessairement en mesure d'avoir accès aux services présents sur leurs territoires. Les freins à l'accès, matériels et sociaux (compétences psycho-sociales, maîtrise de la langue, recours stigmatisant, etc.) doivent donc être levés par les acteurs, en proposant leurs services d'accompagnement au plus près des personnes, dans leurs espaces de vie. L'enjeu, plus que de créer un guichet unique rassemblant l'ensemble des services est donc de permettre à chaque acteur d'être une porte d'entrée de proximité pour les personnes, vers l'accès à l'ensemble des services.

**Objectifs** : continuité, ouverture, aller vers – permettre l'accès de chaque personne à l'ensemble des services et ressources dont elle pourrait avoir besoin, quelle que soit sa porte d'entrée (accompagnement logement, santé, IAE)

**Variantes** (méthode agile) : réorienter sans 'renvoyer' ; présence de multiples acteurs sur un même lieu ; permanences croisées, etc.

**Ingénierie** : proximité, accessibilité et capacité 'd'aller-vers' de chaque acteur ; moyens au maillage des acteurs pour permettre de poursuivre l'accompagnement ; articulations des professionnels ; outils d'information.

### **Outils partagés : Réseau social local des acteurs de l'accompagnement et de l'emploi**

**Limites** : Les acteurs, en même temps qu'ils ont conscience de la nécessité de mieux travailler avec ceux qui leurs sont complémentaires, éprouvent des difficultés à faire vivre ces liens et à les optimiser, au-delà de sollicitations ponctuelles. Pour faciliter ces interrelations, ils identifient la nécessité 'd'espaces' leur permettant de mieux visualiser qui est qui, qui fait quoi, afin de pouvoir mobiliser plus systématiquement leurs partenaires. Pour être utile, un tel réseau ne doit pas être statique ni impersonnel, mais dynamique et incarné, porté par les acteurs, répondant à leurs besoins.

**Objectifs** : continuité, ouverture – faciliter l'interconnexion entre les partenaires territoriaux de l'accompagnement, de l'insertion et de l'emploi, et leur connaissance actualisées des ressources et moyens disponibles sur le territoire, par un outil numérique ancré dans le quotidien et les pratiques des acteurs.

**Variantes** : Réseau d'information et d'échanges physique, immatériel, hybride

**Ingénierie** : Collecte des informations, mise à jour, animation, mode de fonctionnement, accessibilité aux citoyens et aux acteurs ; médiations à l'usage ; compatibilité et articulation avec les systèmes d'informations de chaque opérateur, etc.

### **Systèmes d'information partagés**

**Limites** : Chaque personne doit, devant un nouvel interlocuteur, faire état de sa situation, remplir un certain nombre de documents spécifiques à chaque acteur, sans lesquels il ne lui est pas possible de poursuivre son accompagnement. Face à cette contrainte, qui représente beaucoup plus qu'une formalité pour les personnes en situation d'exclusion, et avec l'enjeu parallèle d'un partage de la donnée qui garantisse la maîtrise par le citoyen des informations le concernant, de nouveaux cadres de partage inter-opérateurs doivent être expérimentés.

**Objectif** : continuité – Assurer une continuité de la circulation de l'information qui limite le non-recours et la fragilisation des personnes vulnérables, en garantissant notamment un rôle central aux personnes accueillies dans la maîtrise de l'information les concernant.

**Ingénierie** : outils et référentiels d'informations ; collecte des informations, mise à jour, animation, mode de fonctionnement, compatibilité et articulation avec les systèmes

## **5- Evaluation et essaimage**

Tout au long de ces accompagnements, à visée d'innovation sociale dans la réponse aux parcours d'accès à l'emploi des personnes les plus fragilisées, la production de livrables et d'analyses devra permettre de porter une évaluation qualitative de ces expérimentations en vue de leur essaimage.

Pour atteindre cet objectif de décrire les conditions de réussite et de reproduction, trois dimensions complémentaires devront être évaluées :

- **Utilité sociale** : évaluation collective interne, sur le bénéfice apporté par la dynamique territoriale (processus vécu et outils/actions/dispositifs mis en place).
- **Conditions de réussite** : évaluation externe sur les facteurs de réussite, intégrant l'impact de la configuration territoriale. Cette évaluation devra croiser les résultats des différentes expérimentations accompagnées et s'accompagner d'un benchmark comparatif avec d'autres innovations similaires, en France ou en Europe.
- **Conditions d'essaimage** : croisement des expérimentations et productions d'outils méthodologiques. Les outils produits devront permettre l'essaimage des bonnes pratiques. Il

pourra s'agir de guides, de fiches techniques, mais aussi d'évènements permettant la diffusion des résultats de cette action.

## **6- Moyens mis en œuvre**

Dans le cadre de cette action 'Fabrique de Territoires Inclusifs', l'Uriopss a accompagné sur ces fonds propres 2 Collectifs Territoriaux en 2014 et est contrainte d'attendre les financements recherchés pour poursuivre cette action en 2015/2016.

Sur chacun de ces collectifs, l'accompagnement de l'Uriopss dure entre 12 à 24 mois, décliné selon les trois phases identifiées ci-dessus : construction de la dynamique territoriale ; conception et expérimentation de réponses ; et évaluation de la démarche.

Pour chaque territoire, l'investissement de l'Uriopss représente principalement du temps de travail salarié : en animation et gestion des projets territoriaux ainsi qu'en ingénierie des réponses innovantes ; mais aussi le recours à des prestataires externes sur l'ingénierie de la conception et la mise en œuvre des réponses innovantes (outils, dispositifs, pratiques).

En perspective du programme métropolitain pour l'insertion et l'emploi 2016-2020, la Fabrique apparaît comme une action concrète qui propose de répondre aux besoins des bénéficiaires (avec leurs participations) par des solutions transversales (logement, santé, insertion, formation...) pour tous les acteurs –publics, économiques... en valorisant une nouvelle manière de travailler ensemble. Il nous apparaît indispensable de pouvoir expérimenter des décroissements tant des pouvoirs publics que des acteurs. A défaut, le risque est de produire de l'exclusion et de rendre peu efficient les financements publics.